## REPUBLIQUE DU BURUNDI



DECRET N°100/ 108 DU 29 MAI 2017 PORTANT NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT DU BURUNDI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'ASSURANCE DU BURUNDI « SOCABU »

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n° 1/09 du 30 mai 2011 portant Code des Sociétés Privées et à Participation Publique ;

Vu la Loi nº 1/02 du 07 janvier 2014 portant Code des Assurances du Burundi;

Vu le Décret n° 100/61 du 29 juin 1977 portant Création d'une Société d'Assurance au Burundi « SOCABU », tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/233 du 22 août 2012 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi;

Vu le Décret n° 100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à Caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation;

## **DECRETE:**

m

A B

<u>Article 1</u>: Est nommé Administrateur représentant l'Etat du Burundi au Conseil d'Administration de la Société d'Assurance du Burundi, « SOCABU » :

Monsieur Jean Bosco NDIKUMANA, en remplacement de Feu Edmond BIZABIGOMBA.

<u>Article 2</u>: Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

<u>Article 3</u>: Le Ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 25 mai 2017,

Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Dr Joseph BUTORE.

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PRIVATISATION.

Dr Domitien NDIHOKUBWAYO.